

L'interco combat les dépôts sauvages sur la D302

"Je voulais que les gens prennent conscience de ces incivilités répétées", explique Stéphane Pierandrei en montrant un tas de gravats, déposés au bord de la route D302, entre Pila Canale et Pisciatella. Excédé par le dépôt permanent de déchets de toutes sortes et par la saleté des accotements de cette route, ce conseiller municipal de Pila Canale a manifesté son indignation sur les réseaux sociaux ; les réactions ont été si nombreuses que la communauté de communes de la Pieve de l'Ornano a décidé d'intervenir. "Nous avons décalé notre tournée des encombrants pour débarrasser le bord de route", indique Philippe Mariotti, vice-président de la communauté de communes de l'Ornano chargé des déchets. De son côté, Alexandre Livrelli, premier adjoint de Grosseto Prugna, relève qu'il s'agit "d'une compétence de la Cdc" mais que "la communauté de communes se voit obligée de nettoyer".

Des dépôts sauvages récurrents

Vendredi matin, sous l'œil d'Alexandre Livrelli et de Luce Petroli, également élue communautaire, des employés ont utilisé un engin pour char-



Les élus ont assisté à l'opération vendredi matin.

/ PHOTO E.P.

ger ce volume important de gravats sur un camion de la communauté de communes. Ils sont ensuite intervenus à un autre endroit de la route pour débarrasser une machine à laver et encore ailleurs pour d'autres déchets.

Comme ses collègues de l'intercommunalité, Luce Petroli, qui habite par ailleurs à proximité de cette route, dénonce "ces incivilités", ces dépôts sauvages réguliers : gravats abandonnés par des entrepreneurs ou par des particuliers peu scrupuleux, bouteilles, plastiques et autres papiers jetés sur la voie

publique. En réalité, sur cette route comme ailleurs, ces actes sont malheureusement récurrents au grand dam des riverains, qui doivent les supporter, et des très nombreuses personnes attachées au maintien de la qualité de l'environnement et des collectivités qui doivent en supporter le coût.

Selon Philippe Mariotti, la communauté de communes a obtenu des renseignements sur les auteurs de ces incivilités. Une identification qui pourrait se transformer en verbalisation.

EMMANUEL PERSYN